

K.Théob./
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 2 janvier 1961

N° 1/Ens.2.



Monsieur le Préfet des Etudes
de l'Athénée Royal
à
U S U M B U R A.
=====

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé RUGEMINTWAZA Emmanuel, père de l'élève BUTERA J.B., n'a pas de revenus annuels en argent frais.-

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma considération très distinguée.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
BIER. A.

Pour le matin du premier jour de la rentrée du deuxième trimestre scolaire 1960-1961 l'élève devra apporter la feuille des revenus dûment remplie par le chef du territoire en n'omettant pas le cachet du territoire. Si l'élève n'est pas en possession de ce papier, il devra apporter pour ce jour de rentrée au matin la somme de MILLE DEUX CENTS FRANCS pour le minerval du 1er et 2ème trimestre 1960-1961. L'élève qui ne sera pas en possession du papier ou de la somme, ne sera pas accepté à l'Athénée Royal. L'excuse n'est pas valable.

COMPTABLE DE L'ATHENEE ROYAL
L. MERCIER.,

ATTESTATION DE REVENUS

Je soussigné déclare qu'après enquête, les revenus des parents (ou de tuteur) de l'élève BUTERA Jean-Baptiste peuvent être estimés comme indique ci-dessous.

I. AGENT AUXILIAIRES

Prénom
Prénom Service
Prise en charge
Nombre d'enfants fréquentant une école de 6e ou 7e années
Nombre d'enfants fréquentant une école secondaire
Indemnités familiales et autres
Autre revenus

II. CHEFS ET SOUS CHEFS

Nom Prénom
Profession S/Chefferie
Chefferie
Nombre d'enfants fréquentant une école de 6e ou 7e années
Nombre d'enfants fréquentant une école secondaire
Traitement
Allocations diverses
Autres revenus

III. CULTIVATEURS, ELEVEURS ET DIVERS

Nom Prénom
Colline S/Chefferie
Profession Chefferie
Nombre d'enfants fréquentant une école de 6e ou 7e années ;;;

Nombre d'enfants fréquentant une école secondaire
Estimation du revenu annuel
est pour le moment réfugié
Tous ses biens ont été pillés

....., le

L'Administrateur du Territoire
sé/

